

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 24 (1886)
Heft: 12

Artikel: Chanson du Tempérant
Autor: A.B.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189182>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES

du Canton 15 c. } la ligne ou
 de la Suisse 20 c. } son espace.
 de l'Étranger 25 c.

Genève, le 15 mars 1886.

Monsieur le rédacteur,

Je lis, sur votre *Conteur* du 6 mars, que vous désirez la description, faite par une personne compétente, des grands travaux qu'on exécute actuellement chez nous. Je vais vous y expliquer avec toute la clarté qui me caractérise.

Faut vous dire que j'étais né écrivain, tout à l'instar de mon grand concitoyen Jean-Jaques. Mais mon père, qu'était fabricant de pendants, rue des Trois-Perdrix, n° 7, au premier en descendant du ciel, contraria ma vocation et me força d'entrer dans la *partie*. Le vieux n'était pas commode et, à l'époque, les affaires marchaient que c'était un *vrai beurre* ! On gagnait l'argent à la *pêlée* et chacun voulait être *cabinotier*. Mêmement que ça nous a été un piège : Il nous est venu des environs, de la campagne, une vraie *dégelée* de paysans, qui trouvaient plus commode de travailler à l'ombre que de trimer toute la journée au soleil ou à la pluie. Ces espèces d'*arpêtes*, ne sachant pas même discerner un spiral d'une roue de rencontre, ont gâté le métier. C'est ceux-là et nuls autres qu'ont ruiné notre fabrique.

Mon brave ami défunt, Choillu, monteur de boîtes au Cendrier, avait coutume de me dire, quand nous partagions ensemble un *demi-pot* chez la mère *Tant-pis* : Sais-tu, ami Roydor, pourquoi, du monde entier, les étrangers affluent dans nos murs ? Non, que je lui répondais. Grand *bignaqué*, me disait alors Choillu : sache que c'est à cause de l'aménité de nos mœurs, de la gentillesse de notre caractère et de la douceur de notre langage. Mère *Tant-pis*, encore une *pichollette* !

Je le vois encore, ce pauvre vieux, quand il avait lâché cette blague, riant, la bouche fendue jusqu'aux oreilles, en se frottant les mains.

Faut vous dire que Choillu était tout fin malin ; beau parleur, avec sa figure en lame de couteau, sa moustache grise et ses besicles d'or, on disait souvent qu'il donnait beaucoup d'air à notre illustre et très regretté *Jame Fazy*. Rien ne lui faisait plus plaisir que cette innocente flatterie, c'en était une de taille. On aurait juré que Choillu avait été fondu dans un cor de chasse. Excusez-moi de m'attarder comme ça sur ce pauvre Choillu ; mais ce brave ami perdu, voyez-vous, rien que d'y penser, une vieille larme égarée remonte à la paupière de mon œil.

Tout cela pour vous dire que ce n'est point tant

seulement pour les agréments de notre caractère ou la douceur de notre langage, que les étrangers du dehors aiment notre Genève. Ma perspicacité naturelle — je tiens ça de maman — m'a facilement laissé pénétrer les vrais motifs de cette prédilection surprenante : On vient chez nous pour admirer notre machine hydraulique et les plus belles eaux du monde : ni plus ni moins !

Faut être juste ; pour des belles eaux, c'est des belles eaux, pour une belle machine, c'est une belle machine. Je fais *des fois* des vers à mes heures de loisir ; c'est à moi, sans s'en douter, que mes concitoyens doivent le refrain si connu :

Que je suis fier d'être Genevois
 Quand je contemple la machine *(bis)*

Mais me voici forcé de vous faire, en abrégé, l'historique de cette merveille qui a, de tout temps, étonné l'Europe et le monde. Je tâcherai de rester impartial ; lucide toujours, la concision de mon style rachètera la longueur inévitable de certaines explications qui ne peuvent être abrégées. Je ne suis pas, fort heureusement, de cette race ennuyeuse d'*écrivillons* qui se perdent dans les détails ou se répètent sans cesse. D'ailleurs vous y verrez bien. Le vrai mérite est modeste : A bon vin, pas d'enseignement.

(La suite au prochain numéro.)

On sait qu'une jolie mascarade a été donnée dimanche dernier à Yverdon, où elle avait attiré une affluence considérable. Le sujet choisi — l'enterrement de l'Alcoolisme par la Tempérance, — a inspiré les couplets suivants à une plume que nos lecteurs reconnaîtront facilement, et qui a bien voulu, plusieurs fois déjà, favoriser le *Conteur* de ses spirituelles productions.

Chanson du Tempérant.

Que de poètes sans vergogne
 Célèbrent dans des vers *ad hoc*,
 Les plants rôtis de la Bourgogne
 Ou les clos bénis du Médoc,
 Quant à moi, ma Muse ravie,
 Fidèle à son apostolat,
 Célèbrera toute sa vie :
 Coco ; café, thé, chocolat !
 Si je porte à ma boutonnière
 Ce petit bout de ruban bleu,
 C'est pour vous dire à ma manière :
 Je suis sobre ! eh bien ! sacrebleu !

Je n'ai jamais eu la fringale ;
Voyez ma mine de prélat !
Pourtant, ma carte est bien frugale :
Coco, café, thé, chocolat !

En suivant notre règle sainte,
On devient vieux comme un mammoth,
Le coco nous tient lieu d'absinthe,
La cerisette de vermouth !
Le matin, café, lait ou crème,
A midi, deux œufs sur le plat,
Et puis, le soir, bonheur suprême !
Coco, café, thé, chocolat !

Dans notre siècle de chlorose,
Pour remonter un sang mauvais,
La Faculté, d'un air morose,
Vous dit : Prenez du *Fer Bravais* !
Moi, lorsque le corps se délabre
Et maigrit comme un cancrelat,
Je prescriis : *Coco de Calabre*,
Coco, café, thé, chocolat !

Lorsque Noé planta la vigne
Et la marcotta de sa main,
Prévoyait-il le sort indigne
Qu'il préparait au genre humain ?
Je n'en crois rien, et je m'avise
Que s'il eût pu prévoir cela,
Il eût adopté pour devise :
Coco, café, thé, chocolat !

Et quand, un beau soir, fait unique !
Sem et Japhet d'un air serein,
Le couvrirent de sa tunique
Pour le préserver du serein,
Ce patriarche respectable
Eût pu prévenir ce fait-là.
S'il eût toujours eu sur sa table :
Coco, café, thé, chocolat !

Si j'eusse été le patriarche,
Vénérable auteur de nos maux,
J'aurais sur la porte de l'arche
(Ayant lâché mes animaux),
Fait peindre cette enseigne austère :

Aux amis du mont Arrarat,
C'est ici qu'on se désaltère,
Coco, café, thé, chocolat !

De bien mourir j'ai l'espérance,
Mais avant ce moment, je veux,
Oh ! mes frères en tempérance !
Vous confier mes derniers vœux :
Quand la mort clora ma paupière,
Je voudrais bien que l'on collât
Cette épitaphe sur ma pierre :
Coco, café, thé, chocolat !

A. B.

— ❖ —

Une visite du roi de Prusse
dans le canton de Neuchâtel, en 1842.
(Fin.)

De Neuchâtel, LL. MM. se dirigèrent sur Valangin, et de là sur le Locle, la Sagne et les Brenets, où de brillantes ovations les attendaient. A Valangin, on leur fit remarquer une bannière offerte dans

le temps par la reine, alors princesse royale, à la corporation bourgeoise de l'endroit pour sa conduite dans les événements de 1831. Guillaume IV, dépliant lui-même cette bannière, se tourna vers la reine, et lui dit : « Elise, voilà ton ouvrage. »

Le roi ne voulant pas exposer plus longtemps son épouse aux fatigues du voyage, il fut convenu entr'eux qu'elle quitterait la principauté le 27, irait coucher à Delémont, et que le roi la rejoindrait à Fribourg en Brisgau. Elle partit donc du Locle avec toute la suite du roi, qui ne garda que son aide-de-camp. Une magnifique réception fut faite à la reine à son passage à la Chaux-de-Fonds.

De son côté, le roi se rendait aux Brenets, où, voguant sur une barque élégamment pavoisée, on lui fit visiter les beaux bassins du Doubs et la grotte de la Toffière. Un portique en verdure, de forme gothique, parsemé de fleurs, pratiqué dans l'intérieur, séparait cette grotte en deux parties. Dans la partie extérieure était placé un peloton de carabiniers. Dans le fond, qu'on avait illuminé, apparaissait un cœur de jeunes dames habillées de blanc. Vu à quelque distance et à la demi-clarté du jour à son déclin, ce spectacle offrait un coup-d'œil fantastique.

Le lendemain, de bon matin, le roi quittait le Locle et se dirigeait sur la Chaux-de-Fonds, où l'attendait une foule immense. Les rues et édifices publics étaient magnifiquement décorés. Echange de discours ; déjeuner à l'Hôtel-de-Ville. Au nombre des produits de l'industrie présentés au souverain, se trouvait une petite machine à vapeur qu'on désirait faire marcher devant lui. Il fallait donc attendre que l'eau fût chaude. Mais comme chacun cherchait à retarder le plus possible le départ du roi, jamais eau ne mit tant de temps à bouillir. Le roi visita ensuite un établissement de charité pour les jeunes filles pauvres. A son arrivée, les élèves se rangèrent en cercle et entonnèrent : *Dieu protège le roi*. La scène fut touchante, et comme on voyait s'approcher le moment de la séparation, le monarque, très ému, dit : « Je n'aime pas les adieux, c'est une mauvaise invention. » Il prit enfin congé des personnes qui l'entouraient. Sa voiture avait à peine dépassé les dernières maisons du village, qu'un individu en blouse, et appartenant sans doute au parti de l'émancipation, s'écria en levant son chapeau :

Vive le roi de Prusse ! vive la Confédération suisse !

— Bien obligé, mon ami, répondit le roi.

Peu de temps après, le roi quittait le territoire de sa principauté, après une dernière ovation et de chaleureuses acclamations d'une foule d'hommes, de femmes et d'enfants qui s'étaient portés à l'extrême frontière.

— ❖ —

**10. La villie melice dâo canton
dè Vaud.**

Quand don lo tambou bat po reinmodâ l'afféré,
Tot coumeint lo pioupiou, l'officier dussé féré
Ein épliaiteint gaillâ, kâ dza lo colonet,
Qu'a fé signe âi tambou dè battre lo rappet,
A reprâi son tsévau, gardâ pè 'na piquietta
Qu'a bin du dzourè quie sein poâi bâirè quartetta ;